



Procès-verbal
Le mardi 2 décembre 2003 - n° 34

10 heures

Président : M. Michel Bissonnet

L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

M. Dumont (Rivière-du-Loup) soulève une question de règlement concernant la désignation des députés de l'Action démocratique du Québec comme députés indépendants au sein de l'Assemblée nationale.

Le Président prend en délibéré la question de règlement.

Dépôts de documents

M. Bellemare, ministre de la Justice, dépose :

Les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003, des ordres professionnels suivants :

L'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices ;

(Dépôt n° 485-20031202)

L'Ordre des infirmières et infirmiers ;

(Dépôt n° 486-20031202)

L'Ordre des sages-femmes ;

(Dépôt n° 487-20031202)

L'Ordre professionnel des diététistes ;

(Dépôt n° 488-20031202)

2 décembre 2003

L'Ordre du Barreau du Québec.

(Dépôt n° 489-20031202)

M. Chagnon, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Sûreté du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 490-20031202)

Dépôts de rapports de commissions

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, les 18 et 26 novembre, et le 1^{er} décembre 2003, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 19 Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux études

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 491-20031202)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, sont déposés trois extraits de pétition concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 283 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Taschereau, par Mme Maltais (Taschereau) ;

(Dépôt n° 492-20031202)

2 décembre 2003

- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 69 membres de l'Association de locataires *Les Villas Leclerc* de Saint-Basile, par M. Soucy (Portneuf) ;
(Dépôt n° 493-20031202)

- le troisième, extrait d'une pétition signée par 105 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Lotbinière, par Mme Roy (Lotbinière).
(Dépôt n° 494-20031202)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À 11 h 21, M. le Président suspend les travaux.

Les travaux reprennent à 11 h 27.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux dépôts de rapports de commissions.

Dépôts de rapports de commissions

Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 3 septembre 2003, a entendu la vérificatrice générale par intérim dans le cadre de l'examen de son rapport annuel de gestion 2002-2003, de son plan stratégique 2003-2006 et de ses engagements financiers contenus dans les listes d'avril 2002 à mars 2003.

(Dépôt n° 495-20031202)

2 décembre 2003

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Boisclair, leader de l'opposition officielle, M. Dupuis, leader du gouvernement, et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) proposent :

QUE l'Assemblée nationale condamne vigoureusement et sans nuances les actes de vandalisme et d'intimidation survenus le 1^{er} décembre 2003 et rappelle, comme la *Loi sur l'Assemblée nationale* l'édicte, qu'un député doit jouir d'une complète indépendance dans l'exercice de ses fonctions.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 38 en annexe)

Pour : **114** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des affaires sociales, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 25, Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, poursuive les consultations particulières, lundi le 8 décembre de 15h00 à 18h00 à la salle du Conseil législatif et entende dans l'ordre ci-après indiqué :

15 h 00	Coalition solidarité santé
15 h 45	Association médicale du Québec
16 h 30	Réseau universitaire intégré de santé
17 h 15	Fédération des médecins résidents du Québec

2 décembre 2003

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque personne et organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 30 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Williams (Nelligan) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale du sida qui s'est déroulée hier, le 1^{er} décembre 2003.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de procéder à des consultations particulières sur le projet de loi n° 25, Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi modifiant la Loi sur les mines ;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu et d'autres dispositions législatives.

2 décembre 2003

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 1^{er} décembre, sur la motion de M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, proposant que le principe du projet de loi n° 9, Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités, soit maintenant adopté.

À 12 h 59, M. Sirros, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 01.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, proposant que le principe du projet de loi n° 9, Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités, soit maintenant adopté.

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

2 décembre 2003

La séance reprend à 20 h 04.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, proposant que le principe du projet de loi n° 9, Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités, soit maintenant adopté.

À la fin de son intervention, M. Boucher (Johnson) propose la motion de report suivante :

QUE la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot « maintenant » et en ajoutant, à la fin, les mots « dans six mois ».

La motion est rejetée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que les travaux soient ajournés au mercredi 3 décembre 2003, à 10 heures.

La motion est adoptée.

2 décembre 2003

En conséquence, à 22 h 03, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et en l'Assemblée s'ajourne au mercredi 3 décembre 2003, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

2 décembre 2003

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Boisclair, leader de l'opposition officielle, de M. Dupuis, leader du gouvernement, et de M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) :

(Vote n° 38)

POUR - 114

Arseneau	Charlebois	Jutras	Paquin
Auclair	Chenail	Kelley	Paradis
Audet	Cholette	L'Ecuyer	Pelletier
Bachand	Clermont	Lamquin-Éthier	Perreault
Beaudoin	Copeman	Landry	Picard
Béchar	Corbeil	Leblanc	Pinard
Bédard	Couillard	Legault	Reid
Bellemare	Cousineau	(Chambly)	Richard
Bergman	Cusano	Legault	Rioux
Bernard	Delisle	(Rousseau)	Robert
Bernier	Deslières	Legendre	Roy
Bertrand	Després	Léger	Séguin
Blackburn	Dion	Lelièvre	Simard
Boisclair	Dionne-Marsolais	Lemieux	Sirros
Bordeleau	Doyer	Lessard	Soucy
Bouchard	Dubuc	Létourneau	St-André
(Mégantic-Compton)	Dufour	Loiselle	Théberge
Bouchard	Dumont	MacMillan	Thériault
(Vachon)	Dupuis	Maltais	(Anjou)
Boucher	Fournier	Marois	Thériault
Boulet	Gabias	Marsan	(Masson)
Bourdeau	Gagnon-Tremblay	Mercier	Tomassi
Brodeur	Gaudet	Moreau	Tremblay
Chagnon	Gauthier	Morin	Turp
Champagne	Gautrin	(Nicolet-Yamaska)	Vallières
Charbonneau	Gendron	Morin	Valois
Charest	Grondin	(Montmagny-L'Islet)	Vermette
(Matane)	Hamad	Mulcair	Vien
Charest	Hamel	Ouimet	Williams
(Sherbrooke)	Harel	Pagé	
Charest	Houda-Pepin	Papineau	
(Rimouski)	Jérôme-Forget	Paquet	

2 décembre 2003
